

Création d'une réserve communale de sécurité civile



Le conseil municipal a voté à l'unanimité en faveur de la création d'une réserve communale de sécurité civile.

/ PHOTO J. T.

Parmi les nombreuses délibérations adoptées vendredi, le conseil municipal de Bonifacio a voté pour la création d'une réserve communale de sécurité civile. En effet, pour aider la commune à remplir ses missions, la loi offre la possibilité de créer ces réserves communales, fondées sur les principes du bénévolat et placées sous l'autorité du maire. Son rôle sera d'informer et de préparer la population face aux risques encourus, de soutenir et d'assister les populations en cas de sinistres, d'aide à la logistique et la surveillance du territoire les jours à haut risque à la demande du Sis, notamment lors d'alertes rouge ou orange.

Cette réserve communale de sécurité civile ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. Bien au contraire, elle vient compléter le dispositif de lutte contre les incendies.

Pour l'aider à créer cette réserve communale, la municipalité va s'appuyer sur l'Associu di lotta contr' a u focu, ALCF, dont l'objectif est "la dissuasion, la sensibilisation et la prévention

sur le terrain", a expliqué Alexandre Marioni, président de l'ALCF. Cette association a été créée à Porto-Vecchio, il y a un peu plus d'un an, après les incendies qui avaient ravagé la Corse en 2017 et notamment à Bonifacio. Cette année-là, la cité des falaises avait été ravagée par les flammes à deux reprises, tout d'abord en juillet où 200 hectares de végétation étaient partis en fumée, nécessitant l'évacuation de 150 personnes, puis quelques semaines plus tard, un incendie avait parcouru 20 hectares près du séma-phore de Pertusato.

Les Bonifaciens, volontaires pour être bénévoles

L'Associu di lotta contr' a u focu a démarré son activité avec une poignée de bénévoles, puis s'est déployée sur toute la Corse. Elle compte désormais 70 personnes disponibles et volontaires pour effectuer les patrouilles, "nous avons doublé nos effectifs", s'est félicité Alexandre Mariotti. Une implication de jeunes insulaires saluée par le premier magistrat: "Vous êtes une association dynamique et je vous en féli-

cite car c'est devenu tellement rare de voir des gens s'investir pour les autres... Malheureusement, le bénévolat est en perte de vitesse".

Déjà une trentaine de Bonifaciens se sont inscrits pour y être bénévoles mais devront passer par plusieurs filtres, notamment administratifs, avant de pouvoir intégrer cette réserve communale, "des vérifications sont nécessaires car lorsque ces personnes interviendront, elles seront placées sous l'autorité de la commune et donc considérées comme des agents territoriaux", a précisé Jean-Charles Orsucci.

Secrétaire de l'Associu di lotta contr' a u focu et Bonifacien, Stéphane Dumenoy-Pyrson a été désigné par le conseil municipal pour diriger cette réserve communale de sécurité civile. Pour cette année, la municipalité va lui allouer un budget de 30 000 euros afin que cette réserve communale puisse s'équiper d'un véhicule.

Les autres points à l'ordre du jour du conseil municipal feront l'objet d'un compte rendu dans une prochaine édition.

JOSÉ TAFANI